

État des lieux de l'agriculture, de l'élevage, de l'agro-industrie et des politiques agricoles en Afrique

Proposition pour un rôle accru du secteur privé
et une professionnalisation des acteurs
au sein de chaînes de valeur plus performantes

Jean-Marc GRAVELLINI



JEAN-MARC GRAVELLINI, senior fellow, Ferdi, responsable de la Chaire
Ferdì « Politiques de modernisation agricole en Afrique »

Résumé exécutif

Le document, produit par la Chaire « Politiques de modernisation agricole en Afrique » de la FERDI, analyse la situation actuelle et historique de l'agriculture africaine, en soulignant que les politiques précédentes n'ont pas atteint les objectifs de souveraineté alimentaire ni réduit efficacement la pauvreté rurale. Malgré un potentiel énorme en termes de terres arables et de population agricole, l'Afrique souffre d'une faible productivité, de pertes post-récolte élevées, d'infrastructures insuffisantes et d'une dépendance croissante aux importations alimentaires.

Les crises alimentaires récurrentes (famines des années 1970-1980, hausse des prix en 2008 consécutive à la crise financière internationale, pandémie de COVID-19, invasion de l'Ukraine par la Russie) ont révélé la vulnérabilité structurelle de l'agriculture africaine, accentuée par les conflits armés, l'insécurité et le changement climatique, qui pourrait réduire les rendements de 10 à 50 % dans certaines zones.

.../... L'agriculture familiale, pilier du secteur, est à la fois un atout (savoirs locaux, contribution à la sécurité alimentaire) et une limite majeure (faible productivité, fragmentation des exploitations, accès limité aux marchés et risques climatiques).

Au fil des décennies, les stratégies nationales et continentales (notamment l'Agenda 2063¹ et le PDDAA²) se heurtent à une mise en œuvre encore trop limitée et à un sous-investissement chronique, avec moins de 5 % des budgets nationaux alloués au secteur agricole, bien en deçà des engagements de 10 % pris à Maputo.

Le document met en avant l'absence d'une dynamique entrepreneuriale forte pour expliquer au moins en partie le frein à la modernisation nécessaire, laissant l'Afrique dans une spirale de vulnérabilité alimentaire et de pauvreté rurale persistante.

Pour l'avenir, le document propose une transformation structurelle profonde fondée sur quatre axes principaux :

1. S'appuyer davantage sur les entreprises privées pour professionnaliser les acteurs agricoles. Le secteur privé devrait être un levier essentiel de la transformation, apportant innovation technologique, gestion efficace et création d'emplois. L'entreprise privée, PME et agri-entrepreneurs locaux doivent être renforcés pour structurer les filières et développer les services agricoles modernes ;
2. Insérer les acteurs dans des chaînes de valeur performantes. La structuration des chaînes de valeur, intégrant production, transformation et commercialisation, est cruciale pour augmenter la productivité, améliorer la qualité, sécuriser les marchés et réduire les pertes post-récolte. Des exemples d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine et

¹ L'Agenda 2063 est le cadre stratégique panafricain adopté par la 24^{ème} session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en janvier 2015.

² Le PDDAA est le programme phare de l'Union africaine, initié en 2003 dans le cadre du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). Ses principaux textes de référence sont :

- La Déclaration de Maputo (2003) qui fixe l'objectif de consacrer au moins 10 % des budgets nationaux à l'agriculture ;
- La Déclaration de Malabo (2014) qui rehausse les engagements et intègre des nouveaux objectifs pour l'agriculture africaine ;
- Les feuilles de route et stratégies décennales successives proposées par le NEPAD et l'Union Africaine, telles que les Plans d'action régionaux et les rapports biennaux de suivi.

d'Europe montrent comment cette intégration favorise la croissance économique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale ;

3. Mieux articuler l'accès aux financements publics et privés. Le financement public doit continuer à assurer les biens publics essentiels (infrastructures, recherche, formation, réformes foncières), tandis que les partenariats public-privé peuvent accélérer la structuration des filières et l'innovation. Le secteur privé doit quant à lui mobiliser davantage d'investissements pour rendre les chaînes de valeur plus efficaces et compétitives ;
4. Financer les besoins des entreprises privées via des outils de « blended finance » innovants. Pour lever l'aversion au risque des investisseurs privés, le document recommande la mise en place de mécanismes financiers combinant capitaux publics, philanthropiques et privés, avec garanties, subventions et accompagnement technique. Ce modèle de financement hybride, ou « blended finance », vise à catalyser l'investissement d'impact, optimisant à la fois les retours financiers et les bénéfices sociaux et environnementaux. Un fonds exclusivement dédié à l'agro-entrepreneuriat en Afrique est proposé comme exemple concret, avec une gouvernance rigoureuse et des objectifs clairs.

En conclusion, la modernisation durable et inclusive de l'agriculture africaine passe par la valorisation du secteur privé entrepreneurial, la structuration des chaînes de valeur, un accès intégré aux financements multisources, et le développement d'outils financiers innovants adaptés au contexte africain. Cette vision, portée par un partenariat stratégique entre acteurs publics, privés et philanthropiques, constitue la clé pour atteindre la souveraineté alimentaire, réduire la pauvreté rurale et faire de l'agriculture un moteur de développement économique et social pour le continent.

Table des matières

Introduction	4
I. L'enjeu de la transformation et de la modernisation agricole en Afrique	6
1. <i>L'état et les potentiels de l'agriculture africaine.....</i>	<i>6</i>
2. <i>Historique et conséquences récentes</i>	<i>6</i>
3. <i>Un modèle largement basé sur l'agriculture familiale : ses atouts mais aussi ses limites.....</i>	<i>8</i>
4. <i>L'agriculture africaine devrait relever prioritairement trois défis majeurs</i>	<i>10</i>
5. <i>Les bases d'une stratégie de renforcement de la productivité de l'agriculture et de l'élevage africain</i>	<i>12</i>
i. <i>Les actions à mettre en œuvre et à financer par la puissance publique.....</i>	<i>13</i>
ii. <i>Les actions à mettre en œuvre dans le cadre de partenariats public - privé (PPP)</i>	<i>14</i>
iii. <i>Les actions relevant de la logique exclusive de l'investisseur privé</i>	<i>15</i>
II. Rôle primordial du secteur privé	16
1. <i>L'entreprise privée représente un levier essentiel pour la transformation agricole en Afrique.</i>	<i>16</i>
2. <i>Importance des chaînes de valeur</i>	<i>17</i>
3. <i>Perception des risques.....</i>	<i>21</i>
i. <i>Instabilité politique et institutionnelle</i>	<i>22</i>
ii. <i>Risques climatiques.....</i>	<i>22</i>
iii. <i>Insécurité et conflits.....</i>	<i>22</i>
iv. <i>Risques fonciers, économiques et sociaux</i>	<i>23</i>
III. L'investissement d'impact dans le secteur agro-industriel	23
1. <i>La pertinence de l'investissement d'impact pour le secteur agricole africain</i>	<i>24</i>
2. <i>Proposition de la chaire « Politiques de modernisation agricole en Afrique » de la FERDI</i>	<i>26</i>
i. <i>Ambition et architecture d'un instrument financier dédié à l'agriculture africaine</i>	<i>26</i>
ii. <i>Instruments et garanties innovants</i>	<i>27</i>
iii. <i>Impacts attendus.....</i>	<i>27</i>
iv. <i>Une gouvernance exemplaire</i>	<i>27</i>
Conclusion générale	27
Références bibliographiques.....	29

Introduction

L'agriculture et l'élevage sont des piliers fondamentaux de l'économie africaine, jouant un rôle crucial dans le développement économique et social, ainsi que dans la stabilité politique du continent. Ils représentent ensemble environ 23 % du PIB du continent³ et emploient jusqu'à 55 % de la population active⁴, avec près de 70 % des Africains vivant en milieu rural et dépendant directement ou indirectement de ces secteurs pour leur subsistance⁵.

Malgré la richesse du continent notamment en terres arables, l'agriculture et l'élevage peinent à garantir l'autosuffisance alimentaire et l'approvisionnement des villes et à assurer des débouchés économiques suffisants pour une population croissante.

Le secteur fait en effet face à des défis majeurs : le sous-investissement chronique (moins de 5 % du budget national en moyenne⁶, en dessous de l'objectif de 10 % fixé à Maputo lors du sommet de l'Union Africaine de juillet 2003), une faible productivité due à un accès limité aux intrants et technologies modernes, des infrastructures logistiques insuffisantes, la fragmentation des exploitations familiales, la vulnérabilité accrue face aux effets du changement climatique et, dans certaines régions, une insécurité croissante.

Ces défis mettent en évidence l'urgence d'accroître les performances techniques et économiques et de moderniser le secteur agricole pour le rendre plus productif et résilient.

La modernisation de l'agriculture africaine doit inclure une approche holistique qui intègre les innovations technologiques, l'accès aux marchés, le renforcement des infrastructures, le financement adéquat et le renforcement des capacités des agriculteurs.

Au cœur de cette évolution, **la promotion du secteur privé, le renforcement de l'entrepreneuriat agricole** et la professionnalisation des producteurs et éleveurs – en particulier celui porté par la jeunesse rurale – constituent le fil rouge du présent document, guidant tant le diagnostic que les propositions formulées. Ce choix stratégique découle d'un constat majeur : sans une dynamique entrepreneuriale forte et structurée, il sera difficile d'atteindre une amélioration significative des performances techniques et économiques du secteur agricole africain.

En effet, le renforcement de l'entrepreneuriat permet :

- D'introduire l'innovation : les entrepreneurs, souvent plus ouverts aux nouvelles technologies et aux pratiques modernes, accélèrent l'adoption d'outils et de méthodes plus productifs, augmentant ainsi les rendements et la résilience face aux aléas climatiques ;

³ Banque mondiale (2022) « Africa's Pulse ».

⁴ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2021) « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030 ».

⁵ Banque africaine de développement (2020) « Rapport annuel 2020 ».

⁶ Inter-Réseaux Développement (2013) « Bulletin de synthèse n°9 – Politiques agricoles et finances publiques en Afrique : éléments de suivi et d'évaluation depuis Maputo », *Les Synthèses d'Inter-réseaux*.

- De structurer les chaînes de valeur : un secteur privé dynamique favorise l'organisation des filières, la création d'entreprises de transformation, la logistique et la commercialisation, permettant aux producteurs d'accéder à des marchés plus rémunérateurs et stables ;
- D'attirer les investissements : une agriculture professionnalisée et orientée vers l'entrepreneuriat rassure les investisseurs, qu'ils soient publics ou privés, facilitant ainsi le financement des infrastructures et des projets innovants ;
- De favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes : l'entrepreneuriat rural offre des opportunités concrètes à la jeunesse et aux femmes, contribuant à la lutte contre le chômage et à la réduction de la pauvreté ;
- De renforcer la compétitivité et la résilience : la professionnalisation des acteurs permet de mieux répondre aux exigences des marchés locaux et internationaux, tout en adaptant l'offre aux évolutions de la demande.

Ce fil conducteur irrigue l'ensemble des réflexions et propositions du document, qui visent à moderniser l'agriculture africaine en s'appuyant sur une montée en puissance des acteurs privés et une structuration accrue des chaînes de valeur, gages d'une transformation durable et inclusive du secteur.

Selon la Banque mondiale, l'agro-entrepreneuriat et ses chaînes de valeur génèrent déjà 20 % du PIB africain⁷. Encourager cet entrepreneuriat, c'est miser sur l'innovation, l'essor de nouveaux modèles économiques, la création d'emplois décents pour les jeunes et l'adoption de pratiques écoresponsables, tout en amplifiant l'impact local des investissements.

Pour cela, il faudra **mobiliser simultanément des ressources financières publiques et privées** pour soutenir les efforts de modernisation. Cela inclut non seulement les investissements dans les infrastructures et les technologies agricoles, mais aussi le développement de chaînes de valeur compétitives et inclusives.

Dans cet esprit, l'investissement d'impact dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage est une composante clé de cette modernisation. En se concentrant sur des projets qui génèrent à la fois des retours financiers et des bénéfices sociaux et environnementaux, il est possible de mixer des ressources concessionnelles et du marché, et de stimuler ainsi une croissance économique durable et équitable, à travers notamment des partenariats public-privé renforcés.

⁷ Banque mondiale (2013) « Growing Africa: Unlocking the Potential of Agribusiness. Overview ».

I. L'enjeu de la transformation et de la modernisation agricole en Afrique

1. L'état et les potentiels de l'agriculture africaine

L'Afrique possède d'immenses potentiels agricoles. Elle bénéficie de terres arables vastes, d'une biodiversité riche, et d'un climat favorable à une grande variété de cultures. De plus, le secteur agricole est très majoritairement le principal pourvoyeur d'emplois.

Le continent compte environ 33 millions d'exploitations agricoles, dont la majorité sont de petites exploitations familiales couvrant moins de 2 hectares⁸. Elle bénéficie de terres arables vastes, estimées à près de 600 millions d'hectares, ce qui représente 60 % des terres non cultivées du globe⁹.

L'agriculture en Afrique est caractérisée par une grande diversité de cultures. Par exemple, le manioc, l'igname, le maïs, le sorgho sont des cultures de base largement présentes dans de nombreuses régions. Le continent est le premier producteur mondial de manioc avec 177 millions de tonnes par an et le deuxième pour l'igname, avec 67 millions de tonnes¹⁰.

La biodiversité y est remarquable : l'Afrique abrite environ 25 % de la diversité biologique mondiale, avec plus de 30 000 espèces de plantes, dont 7 000 sont utilisées dans l'alimentation et l'agriculture¹¹. Cette richesse biologique offre des opportunités uniques pour développer des systèmes agricoles résilients et adaptés aux variations climatiques.

Le secteur agricole est le principal pourvoyeur d'emplois, occupant plus de 60 % de la population active, soit environ 250 millions de personnes¹², et contribuant directement à la subsistance de 70 % de la population rurale¹³.

Mais, ce secteur enregistre aussi des contraintes structurelles qui risquent de le priver des opportunités que les prochaines décennies lui offriront en termes de marchés et de réponse aux besoins alimentaires croissants.

2. Historique et conséquences récentes

L'historique de l'agriculture africaine est malheureusement entaché par des crises alimentaires récurrentes et une faible résilience face aux chocs climatiques et économiques. Les famines,

⁸ Banque africaine de développement (2023) « Rapport 2023 du FAD-16 : le Fonds africain de développement évalue l'impact transformateur de ses interventions en Afrique », *Groupe de la Banque africaine de développement*, publié le 25 novembre 2024 [en ligne]. Disponible sur www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/rapport-2023-du-fad-16-le-fonds-africain-de-developpement-evalue-limpact-transformateur-de-ses-interventions-en-afrique-79141

⁹ Banque mondiale (2022) « World Development Indicators 2022 », Banque mondiale, Washington.

¹⁰ FAO (2022) « Annuaire statistique 2022 de la FAO ».

¹¹ UNEP (2022) « Annual Report 2021 ».

¹² Banque mondiale (2022) « World Development Indicators 2022 », Banque mondiale, Washington.

¹³ FAO (2023) « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032 ».

l'exacerbation des conflits et l'instabilité politique ont marqué les dernières décennies, soulignant le besoin urgent d'une transformation structurelle.

Au cours des années 1970 et 1980, l'Afrique a subi plusieurs famines dévastatrices, notamment en Éthiopie, au Sahel et en Somalie. Ces crises alimentaires ont été provoquées par une combinaison de sécheresses prolongées, de conflits armés et de politiques gouvernementales inadéquates. Les famines ont entraîné la mort de millions de personnes et des déplacements massifs de populations, exacerbant les problèmes de sécurité alimentaire et de pauvreté.

La crise financière mondiale de 2008 a également entraîné des répercussions importantes sur l'agriculture africaine. La flambée des prix des denrées alimentaires a déclenché des émeutes de la faim dans plusieurs pays, notamment en Égypte, au Cameroun et dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Ces émeutes souvent violentes ont révélé la vulnérabilité de l'Afrique aux fluctuations des prix internationaux.

Plus récemment, la pandémie de COVID-19 et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale ont mis en évidence les faiblesses structurelles du secteur agricole africain. Les restrictions de mouvement, la fermeture des marchés et les perturbations logistiques ont entraîné des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles et ont aggravé la situation alimentaire de millions de personnes.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a également entraîné des conséquences directes sur l'approvisionnement alimentaire en Afrique. L'Ukraine et la Russie sont parmi les principaux exportateurs de blé et d'engrais. Aussi, la guerre a perturbé ces flux commerciaux essentiels. De nombreux pays africains ont connu des pénuries de blé et une augmentation des prix des aliments et des intrants agricoles, rendant encore plus difficile la tâche de garantir la sécurité alimentaire.

Parallèlement à ces crises mondiales, l'Afrique subsaharienne fait face à des conflits armés chroniques et à des épisodes d'instabilité politique (comme au Sahel central : Mali, Burkina Faso, Niger). Cette région en particulier est désormais épicerie de multiples crises : conflits armés persistants, déplacements massifs de population, effondrement des services de base, et recrudescence de l'insécurité alimentaire. En 2024, près de 7,2 millions de personnes sont en crise alimentaire uniquement dans le Sahel central¹⁴, pendant que la région compte également parmi les espaces où les violations des droits – notamment à l'encontre des enfants – ont le plus augmenté.

La récurrence de ces crises – alimentaires, politiques, sécuritaires et sanitaires – montre combien l'agriculture africaine demeure très vulnérable aux chocs extérieurs et aux facteurs locaux

¹⁴ OXFAM, « Famine dans la Corne de l'Afrique et au Sahel : la pire crise depuis 1945 », 30 mars 2023 [en ligne]. Disponible sur : www.oxfamfrance.org/humanitaire-et-urgences/aggravation-de-la-faim-urgence-dans-la-corne-de-lafrique-et-au-sahel/

Global Network Against Food Crises, Food Security Information Network (2025) « Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. En bref » [en ligne]. Disponible sur : www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/RRSAN2024-IB-FR.pdf

d'instabilité. Les systèmes productifs restent exposés aux aléas climatiques (sécheresses, inondations), aux tensions foncières et aux fluctuations des prix mondiaux, accentués par une absence de filets de protection robustes.

Ce panorama souligne donc l'urgence d'une transformation structurelle : il est indispensable de renforcer la résilience de l'agriculture africaine par la modernisation des techniques de production, l'amélioration des infrastructures, la diversification des systèmes agricoles et la sécurisation des revenus des producteurs. Sans une telle transformation, l'Afrique risque d'être durablement prisonnière d'une spirale de crises et de vulnérabilités qui entravent l'ensemble de son développement économique et social.

3. Un modèle largement basé sur l'agriculture familiale : ses atouts mais aussi ses limites

L'agriculture familiale constitue la colonne vertébrale de l'économie agricole africaine. Environ 80 % des exploitations agricoles sur le continent sont des exploitations familiales. Souvent de petite taille, elles contribuent de manière significative à la production alimentaire locale. Ces exploitations reposent sur des savoir-faire ancestraux et des pratiques agricoles adaptées aux conditions locales, ce qui leur confère une certaine résilience face aux aléas climatiques et économiques :

- Préservation des savoirs traditionnels : les exploitations familiales sont les gardiennes des pratiques agricoles traditionnelles, souvent transmises de génération en génération. Ces savoirs incluent des techniques de gestion des sols, des méthodes de culture adaptées aux conditions locales et des variétés de plantes indigènes qui sont souvent plus résistantes aux maladies et aux conditions climatiques extrêmes ;
- Contribution à la sécurité alimentaire : les petites exploitations familiales produisent une grande partie des denrées alimentaires consommées localement, réduisant ainsi la dépendance aux importations et renforçant la sécurité alimentaire¹⁵ des communautés rurales ;
- Renforcement du tissu socio-économique local : l'agriculture familiale joue un rôle crucial dans le maintien de la cohésion sociale et économique des zones rurales. Elle crée des emplois, préserve les traditions culturelles et contribue au développement des communautés locales ;
- Agroécologie et durabilité : de nombreuses exploitations familiales pratiquent l'agroécologie, une approche agricole qui vise à imiter les écosystèmes naturels. Cette méthode peut réduire l'utilisation de produits chimiques, améliorer la fertilité des sols et promouvoir la biodiversité, tout en augmentant la résilience aux changements climatiques.

¹⁵ Araujo Bonjean, C., Araujo Bonjean, Cl. (2024) « Sécurité alimentaire dans les pays de l'UEMOA : les enseignements des enquêtes EHCVM de 2018/2019 », Rapport FERDI.

Cependant, l'agriculture familiale en Afrique connaît aussi d'importantes limites et doit faire face à plusieurs défis majeurs qui entravent son potentiel à répondre aux besoins croissants de la population et aux exigences économiques et environnementales du continent :

- Faible productivité : les petites exploitations familiales souffrent souvent d'une faible productivité en raison de l'accès limité aux technologies modernes, aux intrants agricoles de qualité (semences, engrais y compris organiques) et aux services de soutien (formation, conseil agricole). Cette faible productivité limite leur capacité à dégager des excédents de production pour notamment satisfaire la demande urbaine croissante et améliorer leurs revenus pour transformer les campagnes en îlots de prospérité relative ;
- Accès limité aux marchés : de nombreux agriculteurs familiaux ont du mal à accéder aux marchés locaux, nationaux et internationaux en raison des infrastructures de transport et de conservation insuffisantes, du manque d'informations sur les prix et les marchés et des coûts élevés de transaction. Cela réduit leur capacité à vendre leurs produits à des prix compétitifs et à diversifier leurs sources de revenus ;
- Vulnérabilité aux chocs climatiques et économiques : malgré leur résilience relative, les exploitations familiales sont de plus en plus vulnérables aux aléas climatiques (sécheresses, inondations). Diverses études menées par des organisations internationales telles que la FAO, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et la Banque mondiale s'accordent sur une tendance à la baisse des productions, bien que les chiffres varient selon les régions, les types de culture et les scénarios d'évolution climatique. Les modèles climatiques et agronomiques indiquent que l'Afrique subsaharienne pourrait voir les rendements agricoles diminuer de 10 à 25 % d'ici 2050, selon le degré de réchauffement et la capacité d'adaptation des systèmes agricoles¹⁶. Dans certaines zones particulièrement vulnérables, comme le Sahel et les régions arides d'Afrique australe, la baisse pourrait atteindre jusqu'à 50 % pour les cultures les plus sensibles, notamment le maïs, le mil et le sorgho. Ces exploitations sont tout autant exposées aux fluctuations des prix des denrées alimentaires et elles disposent souvent de ressources financières limitées pour investir dans des solutions de résilience (systèmes d'irrigation, assurance récolte) et pour faire face aux périodes de crise ;

¹⁶ Modèle Autoregressive Distributed Lag (ARDL) appliqué au Sahel : voir Brika, S. K., Bengana, I., Mili, K. (2025) « Study of the impact of climate change on economic growth in North African and Sahel countries », *International Journal of Innovative Research and Scientific Studies*, 8(3), pp. 1–11. Modèles agronomiques SARRA-H et APSIM : voir Sultan, B., Roudier, P., Traoré, S. (2015) « Les impacts du changement climatique sur les rendements agricoles » in Sultan, B. et al. (ed.), *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*, Marseille : IRD éditions, pp. 209-225.

CIRAD (2020) « La pauvreté des sols et la faible fertilisation en Afrique masquent les effets du changement climatique sur les cultures », CIRAD, publié le 14 octobre 2020 [en ligne]. Disponible sur www.cirad.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2020/adapter-la-fertilisation-des-cultures-en-afrique-au-contexte-du-changement-climatique. L'étude, coordonnée par le Cirad et publiée dans *Global Change Biology*, a évalué l'impact de la hausse des températures sur les rendements de maïs en Afrique Sub-saharienne.

UNEP (2023) « Rapport 2023 sur le déficit de l'adaptation au climat ».

FAO (2023) « Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et Programme de travail et budget 2024-2025 ».

- Pression démographique : la croissance rapide de la population africaine exerce une pression croissante sur les terres agricoles, entraînant une fragmentation des exploitations familiales et une diminution des surfaces cultivables par ménage. Cette pression démographique complique la tâche des agriculteurs pour maintenir une production suffisante et améliorer leurs conditions de vie ;
- Enjeux environnementaux : bien que certaines pratiques agroécologiques soient répandues, l'agriculture familiale extensive contribue aussi à la dégradation des sols, à la déforestation et à la perte de biodiversité. La surexploitation des terres agricoles et des ressources naturelles liée à la pression démographique aggrave depuis quelques années les problèmes environnementaux et compromet la durabilité à long terme du secteur agricole.

4. *L'agriculture africaine devrait relever prioritairement trois défis majeurs*

Le défi de la souveraineté alimentaire : plus de 250 millions de personnes sur le continent souffrent encore d'insécurité alimentaire, selon la FAO, et près de 30 % des enfants africains présentent un retard de croissance dû à la malnutrition¹⁷. L'Afrique consacre plus de 13 % de ses dépenses d'importation à l'achat de produits alimentaires et agricoles. Elle reste encore dépendante des importations alimentaires, ce qui nuit à sa souveraineté alimentaire et la rend vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux. Cette dépendance signifie que les prix des denrées alimentaires peuvent être fortement influencés par des facteurs externes tels que les conditions météorologiques dans d'autres parties du monde, les conflits géopolitiques, et les politiques commerciales des grands pays exportateurs. Par conséquent, les consommateurs africains peuvent se retrouver à payer des prix élevés pour des produits de base, exacerbant la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Le défi économique : le secteur agricole représente environ 15 % du PIB africain, une contribution qui demeure inférieure à son potentiel en raison de faibles investissements et d'une productivité limitée. Le rendement moyen pour les céréales est de 1,5 tonne à l'hectare, comparativement à 3,5 tonnes pour la moyenne mondiale, et seulement 4 % des terres arables bénéficient de l'irrigation contre 37 % en Asie et 20 % en moyenne dans le monde. En termes de mécanisation, le continent ne dispose que de 13 tracteurs pour 100 km² de terres agricoles, contre 116 en Asie du Sud-Est. L'accès aux marchés reste un défi : seuls 20 % des produits agricoles africains sont commercialisés à l'international, la majorité des échanges s'effectuant au

¹⁷ FAO, UNICEF, OMS, PAM (2023-2025) « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde ». Food Security Information Network (2023) « Global Report on Food Crises (GRFC) 2023 », *Food Security Information Network*, date de publication inconnue [en ligne]. Disponible sur www.fsinplatform.org/global-report-food-crises-2023. Ce rapport annuel a été élaboré par le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) et présenté par le Réseau mondial contre les crises alimentaires.

UNICEF (2025) « Sommet Nutrition for Growth 2025 (N4G) », *UNICEF*, publié le 24 mars 2025 [en ligne]. Disponible sur www.unicef.fr/article/sommet-nutrition-for-growth-2025-agir-ensemble-pour-lutter-contre-la-malnutrition/. Ibihe (2024) « 37^e Sommet de l'Union Africaine : Lutter contre la malnutrition, enjeu crucial pour l'Afrique », *Ibihe*, publié le 17 février 2024 [en ligne]. Disponible sur www.ibihe.org/37-e-sommet-de-lunion-africaine-lutter-contre-la-malnutrition-enjeu-crucial-pour-lafrique/.

niveau local, voire régional. Plus de 50 % des producteurs agricoles n'ont pas accès à des marchés compétitifs, ce qui limite leur capacité à tirer profit de leur travail. De surcroît, les pertes post-récolte représentent en moyenne 30 % de la production annuelle, soit l'équivalent de 4 milliards de dollars US chaque année¹⁸. Les infrastructures rurales restent insuffisantes, comme les routes, les moyens de stockage et de conservation et les systèmes d'irrigation. Ce défaut d'équipement augmente les coûts de production et de transport, limitant ainsi l'accès aux marchés. De plus, le manque d'accès au crédit et aux services financiers empêche de nombreux petits exploitants d'investir dans des technologies modernes, telles que les semences améliorées, les engrais et les équipements agricoles, nécessaires pour augmenter leur rendement. Dans ce domaine, les politiques gouvernementales inadaptées et le manque de soutien institutionnel constituent également des obstacles majeurs à la croissance du secteur.

Le défi social et politique : l'agriculture est au cœur des enjeux de pauvreté, d'inégalité, de sécurité, de stabilité politique et de cohésion sociale. Dans de nombreuses régions, la marginalisation des petits producteurs et la sous-représentation des jeunes et des femmes freinent l'inclusion sociale et la dynamique entrepreneuriale rurale. L'absence d'opportunités économiques décentes dans le secteur agricole pousse notamment les jeunes à migrer vers les villes, augmentant ainsi le chômage urbain et les tensions sociales. Les conflits fonciers, souvent alimentés par des systèmes de propriété non sécurisés et des pratiques traditionnelles, aggravent les tensions entre communautés et entravent le développement des productions agricoles.

Au cours des dernières décennies, de nombreuses politiques agricoles en Afrique n'ont pas permis d'atteindre les ambitions affichées. Malgré des stratégies répétées, des objectifs clairs et l'engagement des États, les résultats obtenus sont largement en deçà des espérances : faible productivité, revenus agricoles insuffisants, pauvreté rurale persistante, difficultés d'accès aux marchés et dépendance accrue aux importations pour des produits alimentaires de base, insécurité alimentaire. Divers rapports soulignent que la majorité des politiques et des projets agricoles, qu'il s'agisse d'approches dirigistes, de programmes d'ajustement structurel ou de tentatives de révolutions vertes, ont souvent souffert d'une inadéquation aux réalités locales et d'un manque de cohérence ou de continuité dans leur mise en œuvre. Cette accumulation d'échecs pose la nécessité de repenser l'action publique agricole, en favorisant des réponses plus adaptées et pragmatiques. Face à ses défis, il apparaît essentiel de concevoir une vision à long terme pour l'agriculture africaine, qui serve de feuille de route partagée par l'ensemble des acteurs : pouvoirs publics, organisations d'agri-entrepreneurs et entreprises privées. Cette vision doit aller au-delà des réponses ponctuelles, en intégrant à la fois les enjeux à long terme de productivité, de durabilité environnementale, d'équité sociale et de résilience face aux crises. Mais, il faudra aussi traduire cette vision au long cours de façon stratégique et opérationnelle, en fixant des objectifs clairs, en priorisant les interventions, en coordonnant les efforts, en favorisant l'innovation et l'adaptation continue tout en mobilisant de manière simultanée des ressources publiques et privées ciblées et adaptées à chaque besoin spécifique. Ainsi, c'est en planifiant sur

¹⁸ FAO (2011) « Missing Food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa » ; un rapport de la FAO, préparé en collaboration avec l'Institut britannique des ressources naturelles.

le long terme et en mettant en œuvre des stratégies concrètes que l'agriculture et l'élevage africains pourront véritablement répondre aux défis du continent et libérer tout son potentiel au service d'un développement économique durable. Dans cette perspective, la suite de ce document tentera de poser les fondements de cette vision.

5. Les bases d'une stratégie de renforcement de la productivité de l'agriculture et de l'élevage africain

Face aux défis immenses liés à la souveraineté alimentaire, à la croissance démographique accélérée et à la complexification des enjeux géostratégiques mondiaux, il est en effet devenu impératif pour l'Afrique subsaharienne d'adopter une stratégie ambitieuse et proactive en faveur de son secteur agricole. Cette stratégie devrait reposer sur une vision de long terme capable d'assurer l'autonomie alimentaire du continent, de stimuler la création d'emplois pour une population en forte expansion, et de positionner l'Afrique comme un acteur majeur sur la scène agricole et alimentaire mondiale. La sécurité alimentaire, loin d'être un horizon lointain, doit devenir une priorité structurante de l'agenda politique, économique et social des années à venir. À l'échelle continentale, l'Union Africaine promeut dans cet esprit l'Agenda 2063, qui envisage une Afrique prospère et souveraine, fondée sur le développement agricole, l'inclusion sociale et la résilience face aux enjeux globaux. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP), pilier du dispositif, vise une croissance agricole d'au moins 6 % par an, la mobilisation de 10 % des budgets nationaux pour l'agriculture, la modernisation des chaînes de valeur, ainsi que la montée en puissance de l'Afrique comme acteur majeur sur la scène agricole internationale. La récente stratégie décennale de l'UA (adoptée en 2025) cible expressément la souveraineté alimentaire, la réduction de 50 % des pertes post-récolte et une augmentation massive des investissements dans l'agriculture.

Cependant, pour être efficace, cette vision stratégique devrait être traduite en grands objectifs opérationnels clairement définis : amélioration des rendements, modernisation des filières, valorisation des productions locales, et adaptation de l'agriculture face au changement climatique. Chaque objectif devra faire l'objet d'une déclinaison précise en actions, en distinguant la part revenant à la puissance publique (pilotage des politiques, investissements structurants), celle relevant des partenariats public-privé (structuration des filières, accompagnement de l'innovation, accès aux marchés), et enfin, celle qui incombe à l'initiative privée et entrepreneuriale (production, transformation, exportation).

L'intégration renforcée de l'initiative privée et entrepreneuriale dans la stratégie agricole africaine constitue une rupture majeure par rapport aux approches traditionnelles centrées sur l'action publique. Ce recours accru à l'entrepreneuriat privé est susceptible d'ouvrir la porte à l'innovation technologique, à la diffusion rapide de solutions numériques (agritech, connectivité, traitement de données de masse, monitoring numérique, plateformes de marché), et à l'émergence de start-ups capables de transformer les chaînes de valeur agricoles et d'accélérer l'adoption de bonnes pratiques sur le terrain. En s'appuyant sur le dynamisme des entreprises et la capacité d'innovation, l'Afrique pourrait se donner la possibilité de concevoir des modèles

adaptés à ses réalités, plus agiles et réactifs face à la volatilité des marchés et aux défis du changement climatique. Ce mouvement devrait également permettre de mobiliser de nouveaux financements, d'attirer des partenaires et d'accroître l'autonomie des producteurs, ce qui est largement documenté comme un levier d'efficacité et de résilience dans les expériences récentes d'autres continents. Une telle démarche gagnerait en effet à s'inspirer des réussites constatées dans plusieurs pays du sud-est asiatique, qui ont su, grâce à une vision de long terme et à une coordination intelligente des acteurs publics et privés, transformer leur agriculture en moteur de développement et de souveraineté nationale. En adaptant à ses réalités propres une approche similaire, l'Afrique subsaharienne pourrait jeter les bases d'un modèle agricole résilient, inclusif et compétitif à l'échelle mondiale.

En définitive, la prise en compte du secteur privé comme acteur moteur de la modernisation agricole n'est pas seulement un choix d'efficacité économique : elle s'avère être une source fondamentale d'innovation sociale et technique, et constitue la clé d'un véritable renouveau du secteur rural africain.

Pour esquisser cette vision à long terme d'un développement agricole plus productif et durable, nous allons à présent prédéfinir les axes d'actions stratégiques sur lesquels fonder la transformation du secteur, en établissant une distinction claire entre les interventions relevant du financement public, à assurer en priorité par les États, celles pouvant s'inscrire dans le cadre de partenariat public privé (PPP) et celles enfin qui mobiliseront des ressources privées. Cette structuration permettra d'orienter efficacement les investissements et de maximiser l'impact des actions engagées.

i. Les actions à mettre en œuvre et à financer par la puissance publique

Ces interventions relèvent de la responsabilité directe des États africains, avec un financement public prioritaire, car elles constituent des biens publics ou des prérequis indispensables au développement agricole :

- Recherche agricole et innovation publique : financement de la recherche appliquée, création ou réhabilitation de centres de recherche agronomique, diffusion d'innovations adaptées aux conditions locales ;
- Infrastructures de base :
 - Infrastructures de transport (routes rurales, ponts) pour relier les zones de production aux marchés et réduire les coûts de transaction ;
 - Infrastructures sociales de bases, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation, pour améliorer les conditions de vie dans les campagnes, créer des emplois et stimuler le développement économique local ;
 - Généralisation de l'accès à l'eau potable ;
 - Systèmes primaires d'irrigation à grande échelle pour sécuriser la production face aux sécheresses.

- Politiques publiques structurantes : régulations favorables à la production locale, plans nationaux de gestion durable des ressources naturelles, incitations à la diversification des cultures ;
- Systèmes de résilience et sécurité alimentaire : cela peut inclure des systèmes d'alerte précoce, des réserves alimentaires stratégiques et des incitations financières à la diversification des sources de revenus ;
- Préservation des ressources naturelles : politiques de reforestation, lutte contre la dégradation des sols et préservation de la biodiversité ;
- Lancement de réformes foncières d'envergure afin de garantir la sécurité juridique des exploitants et des investisseurs et par conséquent d'encourager l'engagement durable dans le secteur agricole. En clarifiant les droits d'usage et de propriété pour les exploitants, ces réformes devraient favoriser l'investissement, réduire les conflits et créer un environnement propice à l'innovation et à la valorisation des terres. Une politique foncière inclusive, transparente et adaptée aux réalités locales constituerait ainsi un levier structurant pour attirer les capitaux tout en préservant les intérêts des communautés rurales.

ii. Les actions à mettre en œuvre dans le cadre de partenariats public - privé (PPP)

Ces actions nécessitent un engagement conjoint de l'État, des collectivités locales et des acteurs privés, afin de mutualiser les risques et de stimuler l'investissement privé :

- Formation et professionnalisation : mise en place de centres de formation agricole, programmes de vulgarisation et transfert de compétences pour développer un modèle d'agro-entrepreneur. Les programmes de formation et de vulgarisation agricole doivent être relancés et intensifiés pour améliorer les compétences des agriculteurs familiaux en matière de techniques agricoles modernes, de gestion des exploitations et de pratiques durables. Le renforcement des capacités doit inclure des approches participatives qui valorisent les savoirs locaux et favorisent l'innovation. Le recours aux partenariats public-privé (PPP) dans la formation professionnelle présente un intérêt majeur : il permet d'associer ressources, expertises et réseaux du secteur privé à la capacité d'orientation stratégique de l'État, assurant ainsi une meilleure adéquation des formations aux besoins réels du marché du travail. Cette synergie favorise l'innovation pédagogique, l'accès à des équipements modernes et la professionnalisation rapide des apprenants, tout en partageant les risques et en stimulant l'investissement dans des filières porteuses pour la jeunesse et l'économie rurale ;
- Organisation des producteurs : création et soutien aux coopératives, plateformes de services collectifs, mutualisation des outils de production ;
- Électrification rurale : projets d'accès à l'énergie pour la transformation agricole et la conservation post-récolte, mais aussi pour améliorer les conditions d'existence dans les zones rurales ;

- Infrastructures de stockage et de conservation ;
- Mise en place de grands marchés régionaux inspirés du modèle de Rungis en France : la création de plateformes de distribution agroalimentaire à grande échelle favoriserait la structuration des filières, la fluidification des échanges entre producteurs, transformateurs et distributeurs, ainsi que l'accès facilité aux marchés nationaux et internationaux. Ces infrastructures modernes, intégrant des espaces logistiques, des zones de stockage réfrigéré et des services de contrôle qualité, permettraient de valoriser la production locale, de réduire les pertes post-récolte et de renforcer la compétitivité des acteurs agricoles sur l'ensemble du territoire ;
- Soutien à la commercialisation : plateformes numériques de mise en relation producteurs-marchés, systèmes d'information sur les prix.

iii. Les actions relevant de la logique exclusive de l'investisseur privé

Ces initiatives doivent être portées et financées par les exploitants, les entreprises agricoles et agroalimentaires, nationales ou internationales :

- Production agricole : gestion raisonnée, agrandissement et diversification des exploitations, dans le but d'améliorer les performances techniques et économiques, de gérer de manière soutenable les ressources naturelles, de réduire la dépendance à quelques produits et, tout compte fait, d'améliorer les conditions de vie des cultivateurs et des éleveurs ;
- Approvisionnement et distribution d'intrants : production et vente de semences améliorées, d'engrais notamment organiques, de produits phytosanitaires en privilégiant les biopesticides et bioherbicides, d'équipements ;
- Développement des services logistiques, notamment pour installer des chaînes de froid efficaces ;
- Multiplication des unités industrielles de transformation agroalimentaire régionales et orientées sur les marchés porteurs ;
- Recours à toutes les technologies innovantes proposées par les entreprises privées nationales et étrangères pour permettre un accès accru au machinisme agricole, aux serres, aux systèmes d'irrigation intelligents ;
- Innovation et services agricoles : des solutions numériques pour développer notamment l'agriculture de précision, une mécanisation adaptée..., peuvent être apportée par l'initiative privée pour préserver les sols, les forêts et la biodiversité et permettre l'adoption de pratiques agroécologiques et la conservation des écosystèmes ;
- Mise en place de mécanismes d'assurance récolte ;
- Commercialisation et exportation : développement de filières de distribution, marques locales, contrats d'exportation. Concrètement, il existe des opportunités importantes de

mise en place de plateformes privées de commerce électronique et de partage d'informations sur les prix et les marchés.

II. Rôle primordial du secteur privé

1. L'entreprise privée représente un levier essentiel pour la transformation agricole en Afrique

Les acteurs privés et leurs investissements pourraient être un moteur essentiel de la transformation industrielle en Afrique, en apportant des capitaux, des innovations technologiques et en améliorant l'ensemble de la chaîne logistique et infrastructurelle. C'est donc à travers un entrepreneuriat agricole africain dynamique, inséré dans des chaînes de valeur performantes, que l'agriculture du continent devrait franchir un nouveau palier, combinant efficacité économique et exigences environnementales.

Des initiatives majeures telles que l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) ou le programme Grow Africa démontrent qu'en mobilisant des investissements privés autour d'écosystèmes entrepreneuriaux bien structurés et de partenariats public-privé, il est possible de multiplier par deux les rendements, d'augmenter les revenus de millions de petits producteurs, et de faire progresser l'Afrique vers la souveraineté alimentaire. En injectant des capitaux, le secteur privé stimule en effet fortement la croissance économique et améliore la compétitivité du secteur agricole. Les entreprises privées apportent également des innovations technologiques cruciales, telles que l'introduction de nouvelles variétés de cultures, l'utilisation de machines agricoles modernes et l'adoption de techniques de gestion avancées. Ces innovations permettent d'augmenter la productivité, d'améliorer les rendements et de réduire les coûts de production.

Une autre contribution significative du secteur privé est l'amélioration des infrastructures et de la logistique. Les investissements privés dans les infrastructures de stockage et de transformation facilitent l'accès aux marchés, réduisent les coûts de transaction et minimisent les pertes post-récolte.

En outre, le secteur privé joue un rôle clé dans la création d'emplois et la stimulation du développement économique local. Les entreprises agricoles offrent des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie.

En somme, selon une littérature académique abondante¹⁹, disposer d'un secteur privé agricole ancré dans des chaînes de valeur solides et performantes, appuyé sur l'innovation, est la clé pour permettre à l'Afrique de réussir son décollage agricole, tout en entrant dans une ère de développement plus durable et plus équitable.

2. Importance des chaînes de valeur

De nombreux travaux²⁰ montrent la structuration défailante des chaînes de valeur agricoles pour plusieurs raisons interdépendantes :

- Faiblesse des infrastructures rurales : routes, stockage, électricité et plateformes logistiques inadéquates compliquent l'acheminement, la transformation et la commercialisation des productions ;

¹⁹ Christiaensen, L., Demery, L. (2018) « Agriculture in Africa: Telling Myths from Facts », World Bank Group. Ce rapport analyse le rôle clé du secteur privé et des chaînes de valeur structurées pour le décollage agricole et économique du continent.

Kansiime, M. K., Van Asten, P., Sneyers, K. (2021) « Farm diversity and resource use efficiency: Targeting agricultural policy interventions in East Africa farming systems », *NJAS: Wageningen Journal of Life Sciences*, 85(1), pp. 32–41.

Dorin, B. (2014) « Dynamiques agricoles en Afrique subsaharienne : une perspective à 2050 des défis de la transformation structurelle. Rapport pour la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), Paris ».

Triki, T., Faye, I. (2013) « Financial Inclusion in Africa », African Development Bank Working Papers. Ils analysent le lien entre secteur privé, structuration des filières et développement rural équitable.

FAO (2016) « Intégration régionale en Afrique de l'Ouest : des chaînes de valeur agricoles régionales pour intégrer et transformer le secteur agricole », disponible sur openknowledge.fao.org, insiste sur la nécessité de chaînes de valeur performantes soutenues par l'initiative privée pour la réussite de l'agriculture africaine.

²⁰ Publications CIRAD

Paillard, S. (ed.), Treyer, S. (ed.), Dorin, B. (ed.) (2016) *Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Versailles : Ed. Quae, 295 p.

Soulé Adam, N., Temple, L., Mathé, S. et Blundo Canto, G. (2023) « Trajectoires et services supports d'innovations agroécologiques dans un pays en développement » *Économie rurale*, 386(4), pp. 45-66.

Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J.-Y., Brossier, J. (2007) *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre : enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Versailles : Ed. Quae, 472 p.

Publications FERDI

Araujo Bonjean, C. (2023) « Compte rendu de la conférence sur l'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement », Compte-rendu Ferdi.

Araujo Bonjean, C. (2023) « Le fragile équilibre de la chaîne de valeur du lait pilotée par les mini-laiteries du Burkina Faso », Document de travail Ferdi P331.

Gravellini, J.-M. (2024) « L'innovation financière au service de l'entrepreneuriat agricole dans l'UEMOA : comment un outil de financement mixte peut appuyer le développement des chaînes de valeur », Brève Ferdi B269.

Cariolle, J (2024) « La connectivité mobile : vecteur de transformations rurales dans l'UEMOA ? », Brève Ferdi B273.

Publication du CGIAR PIM

Malhotra, S., De Brauw, A., Bulte, E., Anisimova, E (2022) « Améliorer les chaînes de valeur agricoles africaines », *Portail de la sécurité alimentaire*, publié le 9 janvier 2022 [en ligne]. Disponible sur : <https://ssa.foodsecurityportal.org/fr/node/1868>

Publication CAIRN

Fallot, A., Bousquet, F., Dury, S. (2019) « Les paradoxes de la résilience en matière de sécurité alimentaire », *Revue internationale des études du développement*, 239(3), pp. 57-87.

Publication de l'African Leadership Institute

Landry, S. (2025) « Turning policy into action: Overcoming policy failures and bridging implementation gaps », *Brookings*, publié le 13 janvier 2025 [en ligne]. Disponible sur : www.brookings.edu/articles/turning-policy-into-action-in-africa/

- Manque de financement et sous-investissement dans le secteur : l'accès au crédit reste difficile pour les petits producteurs et les PME, limitant l'achat d'intrants, d'équipements ou la modernisation des processus ;
- Fragmentation du tissu productif et faible organisation des acteurs : prédominance de petites exploitations familiales, déficit de coopératives fortes et absence de structures intermédiaires pour agréger l'offre ;
- Accès difficile aux marchés : coûts de transaction élevés, forte volatilité des prix, dépendance à des acheteurs locaux en situation d'oligopole ou monopole, manque d'information sur les prix ou la demande ;
- Déficit d'intégration verticale : coordination et contractualisation insuffisantes entre la production amont, la transformation, la distribution et la vente, ce qui limite la création de valeur et la capacité à répondre à la demande ;
- Environnement réglementaire et politique inadapté : obstacles administratifs, normes fluctuantes, manque de clarté sur la propriété foncière et absence de politiques favorables à l'entrepreneuriat agricole.

À ces contraintes structurelles s'ajoutent d'autres défis, tels que la faible diffusion de l'innovation, le manque de services d'appui technique et l'insécurité climatique ou institutionnelle. Ce sont ces défis que la structuration efficace des chaînes de valeur vise à relever, mais leur accumulation freine encore significativement le décollage de l'agriculture africaine.

Le CIRAD et la FERDI mettent en avant que lorsque les PME agricoles africaines et les coopératives sont intégrées durablement à des chaînes de valeur organisées — c'est-à-dire du champ jusqu'à la transformation et la distribution —, elles sont non seulement capables d'augmenter la productivité et la qualité, mais aussi de générer des emplois et de mieux répartir les revenus au sein des territoires. Par exemple, la structuration des filières riz, niébé ou sésame en Afrique de l'Ouest, grâce à l'innovation adaptée aux réalités locales, a permis une nette amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus ruraux, tout en valorisant les potentialités des produits agricoles locaux.

De plus, intégrer l'agriculture africaine dans des chaînes de valeur efficaces favorise l'accélération d'une agriculture doublement verte : c'est-à-dire à la fois plus productive et plus respectueuse de l'environnement. Cette approche capitalise sur des pratiques agricoles raisonnées — comme l'agroécologie, l'irrigation efficace ou la diffusion d'intrants durables — qui réconcilient les impératifs de croissance des rendements et ceux de protection écologique. Les expériences passées (filieres cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, horticole au Kenya, coton en Afrique de l'Ouest et Centrale, anacarde au Bénin) illustrent comment une intégration réussie des chaînes de valeur — avec appui technique, contractualisation, accès au financement et investissements dans la transformation — est vectrice de performance. Plus récemment, au sein des chaînes de valeur, l'adoption d'innovations dans la gestion des intrants, la réduction du gaspillage post-récolte ou l'introduction de leviers financiers adaptés (assurances, financement

innovant) peuvent accélérer la « révolution doublement verte » chère à Conway et Pretty²¹, c'est-à-dire une agriculture plus compétitive, inclusive et compatible avec les objectifs climatiques et la conservation des ressources.

Structurer finement les chaînes de valeur est crucial pour maximiser la valeur ajoutée locale et réduire les pertes post-récolte. Une chaîne de valeur bien organisée implique une meilleure coordination des étapes de production, de transformation et de distribution. Cette organisation permet d'optimiser la synergie entre les différents acteurs du secteur agricole, tels que les producteurs, les transformateurs et les distributeurs.

L'amélioration des chaînes de valeur commence par une production agricole efficiente, avec des pratiques agricoles durables et des intrants de qualité. Ensuite, la transformation des produits permet d'augmenter leur valeur ajoutée et de répondre aux exigences du marché en termes de qualité et de sécurité alimentaire. Enfin, la distribution efficace des produits transformés assure leur disponibilité sur les marchés locaux et internationaux, réduisant ainsi les risques de perte et de gaspillage.

Des chaînes de valeur bien structurées favorisent également l'innovation et les partenariats public-privé. Elles encouragent la collaboration entre les différents acteurs du secteur agricole, les institutions de recherche et les gouvernements pour développer des technologies et des pratiques qui répondent aux besoins spécifiques des agriculteurs familiaux. De plus, elles permettent de diversifier les sources de revenus et de renforcer la résilience des communautés rurales face aux chocs économiques et climatiques.

De nombreux exemples à travers le monde en témoignent. En Europe, le développement de chaînes de valeur intégrées a transformé en profondeur l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale. L'exemple français est emblématique du succès d'une agriculture structurée autour de filières intégrées. La France a fait le choix stratégique de promouvoir l'organisation collective des producteurs, la modernisation des exploitations et une intégration poussée des étapes de la chaîne agricole (production, transformation, distribution). Cette politique, appuyée par la création de coopératives, d'organismes de gestion de marchés et les interprofessions, a permis à la France d'accroître fortement sa productivité, de réduire ses pertes post-récolte, de sécuriser les revenus des agriculteurs et de conquérir d'importantes parts de marché à l'export (premier exportateur mondial de produits agricoles dans les années 1960-1970).

Cette dynamique s'est appuyée sur des investissements massifs dans la recherche (INRA, aujourd'hui INRAE), l'accès élargi au crédit agricole, l'adoption de normes qualité partagées (Label Rouge, AOC) et le soutien à la transformation agroalimentaire régionale. Grâce à cette intégration, la France a pu développer des filières de pointe (céréales, lait, vin, fruits et légumes, viande), organiser des marchés stables pour les producteurs et renforcer la résilience de son

²¹ Conway, G. R. (1997) *The Doubly Green Revolution: Food for All in the 21st Century*, Londres : Penguin Books, 334 p.
Pretty, J. N. (1997) « The sustainable intensification of agriculture » in *Natural Resources Forum*, Vol. 21, N° 4, pp. 247–256.
Conway, G., Pretty, J. N. (1991) *Unwelcome Harvest: Agriculture and Pollution*, Londres : Earthscan, 672 p.

secteur agricole face aux chocs. Ce modèle reste aujourd'hui une référence souvent citée dans la littérature académique²².

Aujourd'hui encore, l'intégration de l'agriculture en Europe reste extrêmement prégnante, notamment dans la filière des légumineuses et du bio. Par exemple, la coopérative CAVAC en France a structuré une filière complète de légumineuses biologiques (pois, fève, soja, lentille, pois chiche), impliquant plusieurs centaines d'agriculteurs. Grâce à l'organisation collective autour de la production, du tri, de la transformation et de la commercialisation, la coopérative a pu répondre à la demande croissante en alimentation animale et humaine locale, tout en réduisant la dépendance aux importations. Ce modèle a permis de doubler les surfaces en légumineuses bio dans certaines régions et d'obtenir des contrats plus rémunérateurs pour les membres. Idem pour le réseau de fermes bio en Toscane (Italie) qui, autour de la ferme Floriddia, mutualisent la transformation (meunerie, conditionnement) et vendent collectivement aux marchés locaux, restaurants et magasins bio, assurant ainsi une bien meilleure répartition de la valeur sur toute la chaîne.

Plus largement, l'Union européenne investit dans les chaînes de valeur circulaires : dans six régions, des organisations transforment les déchets agricoles en bioproduits à haute valeur ajoutée, réduisant le gaspillage, créant des débouchés nouveaux et générant un impact économique et environnemental majeur. Ces expériences démontrent que la structuration de la chaîne depuis la gestion des co-produits jusqu'à l'innovation de marché promeut à la fois la rentabilité économique et le respect de l'environnement.

En Amérique latine, la structuration des chaînes de valeur agricoles a permis une montée en gamme et l'inclusion des petits producteurs dans des filières exportatrices concurrentielles. Au Pérou, la filière asperge a été un cas emblématique : en regroupant producteurs et entreprises autour de standards de qualité et d'accès à l'exportation, le pays est devenu l'un des premiers exportateurs mondiaux, générant emplois et hausse des revenus dans les zones irriguées côtières. Au Mexique, Bankaool, une banque spécialisée, travaille directement avec les grandes entreprises agroalimentaires pour offrir des solutions de financement adaptées aux producteurs familiaux intégrés dans les chaînes d'approvisionnement, facilitant l'accès au crédit et aux marchés export.

Au Honduras, le développement de l'agriculture contractuelle pour le café et la banane a permis d'accroître l'accès au financement (via l'anticipation sur contrats de vente), à l'innovation (engrais, matériel végétal amélioré), et à la certification (commerce équitable, bio). Ces innovations contractuelles et de structuration ont contribué à une augmentation moyenne de 16 % des revenus des petits producteurs.

En Asie du Sud-Est, la forte intégration des chaînes de valeur est un facteur clé de la « révolution verte ». L'exemple de la filière manioc en Thaïlande, en Indonésie et au Vietnam illustre bien cette

²² Allaire, G., Daviron, B. (dir.) (2020) *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme*, Versailles : Éditions Quae, 432 p. ; Allaire, G. (2002) « L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes », *Géographie Économie Société* 4(2), pp. 155-180 ; Rastoin, J.-L., Gheri, G. (2010) *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Versailles : Éditions Quae, 584 p.

dynamique : de nouvelles variétés plus productives, la généralisation des coopératives, l'implication d'acteurs privés (transformation industrielle, agro-alimentaire), et des dispositifs de contractualisation ont permis de sécuriser les débouchés jusqu'à l'export, tout en augmentant les pratiques durables et le revenu des petits agriculteurs. Au Vietnam et en Indonésie, ces initiatives ont contribué à la réduction de la pauvreté rurale²³ et à une croissance moyenne de 11 % du chiffre d'affaires pour les producteurs impliqués dans les chaînes de valeur structurant la filière manioc.

En Indonésie et aux Philippines, des projets visant à renforcer les chaînes de valeur sur le gingembre, via l'organisation de groupes de producteurs, des formations sur le marketing et l'amélioration des techniques culturales et de transformation, ont permis d'augmenter significativement les ventes et les revenus, avec un impact mesuré de + 16 % sur les revenus moyens chez les petits transformateurs²⁴.

Enfin, des innovations digitales (Uber de la location de tracteurs, plateformes de crédit agricole) ont complété cette dynamique, comme en Indonésie ou au Myanmar, facilitant l'accès à la mécanisation et au financement pour des milliers d'exploitations.

Ces exemples montrent que l'organisation fine des chaînes de valeur permet d'élever la qualité, d'atteindre des marchés premium et d'obtenir des prix plus rémunérateurs. Elle peut ainsi faciliter l'innovation (techniques, financement, digital) et la diffusion des bonnes pratiques environnementales, contribuant à une agriculture à la fois plus compétitive et plus durable.

L'intégration organisationnelle (coopératives, coordination public-privé, clusters régionaux) est un facteur clé pour que les producteurs familiaux accèdent à la valeur ajoutée générée par la demande nationale et internationale.

Sans structuration efficace des chaînes de valeur, l'agriculture reste dispersée, peu compétitive et vulnérable ; au contraire, des filières organisées apportent croissance, résilience et durabilité, comme le montrent les réussites documentées de l'Europe, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est.

3. Perception des risques

Il faut néanmoins reconnaître que dans le même temps, investir dans l'agriculture et l'élevage africains est encore aujourd'hui perçu comme risqué. Cette réalité freine considérablement l'investissement privé, aussi bien domestique qu'international. Cette forte aversion au risque résulte de plusieurs facteurs majeurs — parmi lesquels l'instabilité politique et économique, les risques climatiques, l'insécurité et d'autres sources d'incertitude structurelle, qui cumulent leurs effets et limitent la transformation du secteur.

²³ Even, B., Donovan, J. (2017) « Value chain development in Vietnam: A look at approaches used and options for improved impact », *Enterprise Development and Microfinance*, 28, pp. 28-43.

²⁴ ACIAR (Australian Centre for International Agricultural Research) (2020) « Cassava value chains and livelihoods in South-East Asia », ACIAR Project Report PR148.

i. Instabilité politique et institutionnelle

L'instabilité institutionnelle, la volatilité réglementaire et les changements fréquents de régimes politiques en Afrique subsaharienne sont des facteurs centraux d'incertitude pour les investisseurs. Depuis les années 1960, la région a connu plus de cinquante coups d'État, des périodes répétées de troubles institutionnels, et des politiques économiques variables, tout cela affectant négativement la confiance des investisseurs dans la sécurité des projets agricoles à long terme. Des études économétriques sur 23 pays africains²⁵ montrent que chaque épisode significatif d'instabilité politique provoque le ralentissement ou la stagnation de la productivité agricole et bloque l'accès au crédit, à l'innovation et à l'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur. Ce manque de visibilité sur l'avenir des politiques agricoles, foncières et fiscales explique le faible flux d'investissements structurants et la préférence pour des projets à court terme ou de faible envergure.

ii. Risques climatiques

Le secteur agricole africain se trouve en première ligne face au changement climatique – sécheresses récurrentes, inondations, variabilité accrue des précipitations et hausse de la fréquence des épisodes extrêmes mettent durablement en danger la production. Les pertes annuelles attribuées aux seuls aléas climatiques sont estimées à plusieurs milliards de dollars : une seule sécheresse peut réduire de 10 % la productivité du mil ou du sorgho au Sahel, voire plus dans les scénarios de hausse de température. Certaines études²⁶ tablent sur une baisse potentielle de 15 à 35 % de la productivité agricole en Afrique en 2080 si les tendances actuelles se poursuivent. Cela implique une forte volatilité des rendements, donc des revenus, et contraint les agriculteurs à des stratégies prudentes voire à l'immobilisme productif. L'absence de filets de sécurité, de systèmes d'assurance efficaces et de mécanismes d'indemnisation amplifie ces risques : moins de 3 % des producteurs africains disposent à ce jour d'une assurance contre les pertes climatiques ou biologiques.

iii. Insécurité et conflits

L'insécurité — entendue au sens large (conflits armés, menaces terroristes, criminalité rurale) — pèse lourdement sur l'investissement agricole. Dans certaines régions du Sahel ou du Nigeria, 30 à 50 % des terres cultivées ont été perdues ou abandonnées à cause de la violence, rendant toute activité agricole hautement incertaine et souvent impossible. Au Cameroun, par exemple, huit ans de conflits dans les régions anglophones et du nord ont causé une perte annuelle moyenne de près de 580 milliards FCFA (884 millions €) dans la valeur ajoutée agricole, soit seize points de pourcentage de moins que la période d'avant conflits. L'insécurité bloque

²⁵ Kombate, S., Nkegbe, P. K., Amegashie, D. P. (2025) « Effet de la participation aux chaînes de valeur mondiales sur la productivité agricole en Afrique de l'Ouest », *African Journal of Agricultural and Resource Economics*, Volume 20, Issue 2, pp. 160-175.

²⁶ Pickson, R. B., Boateng, E. (2022) « Climate change: a friend or foe to food security in Africa? » *Environ Dev Sustain* volume 24, pp. 4387-4412.

ACET (African Center for Economic Transformation) (2022) « Climate change and agricultural productivity in Africa ».

également l'accès aux marchés, réduit la mobilité des exploitants et encourage l'exode rural, fragilisant tout le tissu économique local et régional.

iv. Risques fonciers, économiques et sociaux

À ces dimensions majeures s'ajoutent d'autres risques identifiés : inadaptation ou absence de politiques foncières claires, conflits de tenure, difficultés de contractualisation, faiblesse du tissu de services (crédit, assurance). L'absence d'assurances et de garanties incite à des comportements d'aversion au risque : les exploitants privilégient des stratégies de survie — culture de subsistance, réticence à investir dans l'innovation — qui perpétuent la pauvreté et brident la productivité, créant un cercle vicieux défavorable à tout investissement significatif.

En résumé, cette accumulation de risques réels explique la frilosité chronique des investisseurs pour l'agriculture et l'élevage africains. L'aversion au risque n'est donc pas irrationnelle, mais résulte d'un manque structurel de garanties, de dispositifs de gestion des risques et de stabilité qui permettrait de sécuriser les capitaux engagés et d'encourager la modernisation du secteur agricole africain. Seule une politique innovante et ambitieuse de partage et donc d'atténuation des risques par l'action coordonnée de la puissance publique, des investisseurs privés mais aussi de fondations philanthropiques permettra de lever l'obstacle majeur au décollage agricole du continent.

La recherche de la complémentarité et de la synergie entre l'action publique et l'investissement privé doit donc aider à attirer davantage d'investissements privés dans le secteur agricole africain. En effet, booster durablement l'agriculture africaine nécessite de mobiliser simultanément et massivement des ressources privées, pour atteindre l'ampleur d'intervention indispensable et garantir la performance financière des investissements, mais aussi des ressources publiques et philanthropiques, afin de répondre aux besoins relevant de politiques publiques (notamment pour améliorer les conditions de vie dans les régions rurales), et d'atténuer les risques sectoriels tout en maximisant les impacts sociaux et environnementaux positifs.

III. L'investissement d'impact dans le secteur agro-industriel

L'investissement d'impact vise à générer des bénéfices sociaux et environnementaux mesurables, en plus d'un retour financier significatif. Le concept d'investissement d'impact est particulièrement adapté à l'accompagnement de l'entrepreneuriat agricole en Afrique et à l'amélioration des performances du secteur, notamment en facilitant le partage des risques entre investisseurs privés, philanthropiques et publics grâce à la mobilisation simultanée de ressources « seniors » (privilégiées, sécurisées) et « juniors » (plus risquées, orientées vers l'impact).

L'agriculture africaine est traditionnellement sous-financée et perçue comme risquée en raison des aléas climatiques, des évolutions politiques et de l'envergure des défis socio-économiques.

L'investissement d'impact, par définition, vise à générer simultanément des retours financiers et des bénéfices sociaux et environnementaux mesurables : création d'emplois, inclusion des jeunes et des femmes, amélioration de la sécurité alimentaire, préservation des ressources, lutte contre la pauvreté rurale, etc. Ces objectifs sont particulièrement pertinents dans le contexte africain où l'entrepreneuriat agricole est un levier clé de transformation, mais reste confronté à une aversion au risque aux yeux des investisseurs privés traditionnels, à cause de la faible rentabilité immédiate ou des incertitudes structurelles.

Les principes de l'investissement d'impact

L'investissement d'impact repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Création de valeur sociale et environnementale : l'objectif principal de l'investissement d'impact est de produire des résultats positifs et mesurables pour les communautés et l'environnement. Cela peut inclure la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, la promotion de l'égalité des sexes, la protection des écosystèmes, l'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Rentabilité financière : bien que l'investissement d'impact cherche à maximiser les bénéfices sociaux et environnementaux, il n'en néglige pas pour autant la rentabilité financière. Les investisseurs s'attendent à obtenir un retour sur investissement compétitif, tout en contribuant au bien-être général ;
- Mesurabilité : les projets d'investissement d'impact doivent inclure des indicateurs et des outils de mesure pour évaluer leur performance et leurs effets. Cela garantit la transparence et l'efficacité de l'investissement, tout en permettant de justifier le bon usage des ressources concessionnelles et d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus ;
- Partenariats et collaboration : l'investissement d'impact nécessite la coopération entre diverses parties prenantes, telles que les investisseurs privés, les fondations et organisations à but non lucratif, les gouvernements, et les communautés locales. Ces partenariats renforcent l'impact des initiatives et favorisent des solutions durables et inclusives.

1. La pertinence de l'investissement d'impact pour le secteur agricole africain

Le secteur agricole africain présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement adapté à l'approche de l'investissement d'impact :

- Amélioration des conditions de vie : l'agriculture est encore la principale source de subsistance pour une grande partie de la population africaine. En investissant dans des projets agricoles durables, il est possible d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs, des éleveurs et de leurs familles, en augmentant leurs revenus et en renforçant leur sécurité alimentaire ;

- Développement rural : les investissements d'impact peuvent contribuer au développement des zones rurales en créant des emplois, en améliorant les infrastructures et en facilitant l'accès aux services essentiels. Cela permet de réduire l'exode rural et de soutenir la croissance économique locale ;
- Adaptation au changement climatique : le secteur agricole et de l'élevage en Afrique est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Les investissements d'impact peuvent financer des projets visant à développer des pratiques agricoles résilientes, à protéger les ressources naturelles, et à promouvoir l'utilisation de technologies innovantes pour faire face aux défis climatiques, malgré les surcoûts que ces pratiques peuvent engendrer ;
- Renforcement des chaînes de valeur : l'investissement d'impact peut aider à structurer et à améliorer les chaînes de valeur agricoles, en renforçant la synergie entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs. Il peut par exemple aider à mobiliser des capitaux pour des projets qui favorisent directement la création de plateformes numériques reliant producteurs à acheteurs, le développement de centres de collectes partagés, les investissements dans la logistique et l'entreposage collaboratif. Cela devrait permettre d'optimiser la production, la transformation, et la distribution des produits agricoles, tout en réduisant les pertes et le gaspillage ;
- Encouragement de l'innovation : les projets d'investissement d'impact peuvent stimuler l'innovation et la recherche, en couvrant les dépenses spécifiques générées par l'introduction et le développement de nouvelles technologies et pratiques agricoles adaptées aux besoins locaux. Cela permet de diversifier et d'adapter les pratiques agricoles et tout compte fait de renforcer la compétitivité du secteur sur les marchés internationaux ;
- Partage des risques et mobilisation de capitaux diversifiés : l'investissement d'impact recourt à des mécanismes de « blended finance » (financement mixte), associant des ressources publiques (gouvernements, agences de développement, bailleurs) ou philanthropiques (fondations, fonds d'impact) à du capital privé.

Ce montage doit permettre, par exemple, de structurer des véhicules d'investissement où les ressources « juniors » (apportées par les acteurs publics ou philanthropiques, plus exposées) servent d'absorbant au risque initial, offrant un « coussin » de sécurité face aux pertes potentielles et où les capitaux « seniors » (généralement privés ou bancaires) bénéficient d'une meilleure protection, les incitant à engager des montants plus importants avec une exigence de rentabilité raisonnable.

Ce modèle attire les investisseurs réticents à s'exposer seuls aux risques du secteur, tout en permettant de débloquer des investissements à plus long terme, adaptés à la nature des projets agricoles et agro-industriels. L'utilisation de garanties, d'instruments de première ou deuxième perte, et d'accompagnement technique réduit considérablement le « risque perçu » et multiplie l'effet de levier du capital engagé : chaque dollar d'engagement public ou philanthropique attire plusieurs dollars privés supplémentaires.

En conclusion, l'investissement d'impact représente une approche prometteuse pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage africains. En intégrant des objectifs sociaux et environnementaux aux stratégies financières, il est possible de créer des conditions propices à un développement durable et inclusif, tout en générant des bénéfices économiques. Les investisseurs, les gouvernements, les organisations philanthropiques et les communautés locales ont tout intérêt à collaborer pour mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins spécifiques des populations rurales et contribuent à la croissance du secteur agricole africain. Dès lors, l'investissement d'impact, via les montages innovants de partage de risques et la combinaison de ressources seniors et juniors, apparaît comme un levier structurant pour dynamiser l'entrepreneuriat agricole africain. Il catalyse la confiance, mobilise plus de capitaux privés là où ils faisaient défaut, et permet au secteur agricole, crucial pour l'Afrique, de conjuguer productivité, inclusivité et durabilité.

2. Proposition de la chaire « Politiques de modernisation agricole en Afrique » de la FERDI

La création d'un fonds de « blended finance » dédié à l'agriculture africaine s'esquisse comme une réponse aux défis du financement qui freinent l'essor du secteur agricole, agro-industriel et de l'élevage. Dans le cadre d'une étude réalisée pour l'organisation régionale, la FERDI a ainsi proposé la création d'un instrument financier dédié à l'entrepreneuriat agricole d'Afrique de l'Ouest et qui serait le trait d'union entre ressources privées, publiques et philanthropiques. Cet outil viserait à contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Union au service de la transformation rurale.

i. Ambition et architecture d'un instrument financier dédié à l'agriculture africaine

L'objectif affiché : mobiliser 300 millions €, afin de donner souffle et élan à des entreprises privées, notamment des PME africaines structurées, tout en favorisant l'intégration des petites exploitations familiales au sein de chaînes de valeur modernisées.

La structure du fonds, pensée selon le modèle de la finance mixte, associe les capitaux privés — dont l'appétit pour la performance et l'innovation est déterminant — aux ressources publiques et philanthropiques, qui acceptent d'endosser une part accrue du risque, conférant ainsi un effet levier précieux.

Le fonds se déploie en différents compartiments au service de la diversité :

- Le capital-investissement, scindé entre fonds d'amorçage et fonds de développement, représente 55 % de l'enveloppe, soit 82,5 millions € pour chaque axe ;
- Les dettes privées, sous forme de prêts seniors et d'instruments mezzanine, totalisent 45 %, répartis entre 81 millions € et 54 millions € respectivement.

ii. Instruments et garanties innovants

Sur le plan technique, la composition du fonds accorde la priorité aux investisseurs privés à travers des actions préférentielles (tranche senior), tandis que les partenaires publics et philanthropiques, ancrés dans la tranche junior, assument le rôle de catalyseurs via des actions ordinaires, des titres super-subordonnés ou encore des subventions. Des garanties partielles, telles que les obligations vertes, viennent couvrir les pertes potentielles, tout en encourageant l'adoption de pratiques agricoles plus vertueuses.

iii. Impacts attendus.

Le projet ambitionne de 1) structurer et renforcer les filières agricoles, 2) favoriser l'intégration des petites exploitations dans les chaînes de valeur, 3) créer près de 700 000 emplois directs et indirects sur douze ans, 4) promouvoir des modèles économiques inclusifs et durables.

iv. Une gouvernance exemplaire

La gestion de ce fonds serait confiée à une société de gestion privée, sélectionnée pour son savoir-faire, chargée de l'animation du portefeuille et de la levée des capitaux. Un comité d'investissement, composé de membres indépendants, veillerait à la pertinence des dossiers retenus, tandis que des mécanismes de contrôle interne et externe assureraient la plus grande transparence.

Porté par une vision résolument tournée vers l'avenir, ce fonds pourrait s'imposer en conclusion comme un levier de transformation et une alternative aux outils classiques, en mobilisant des capitaux patients et en privilégiant l'impact socio-économique. Il pourrait, in fine, devenir le modèle d'une nouvelle génération de financements agricoles duplicable à l'échelle du continent.

Conclusion générale

La transformation durable de l'agriculture et de l'élevage africains ne pourra se réaliser que par la mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs — États, secteur privé, institutions financières, organisations de développement et fondations philanthropiques — autour d'une vision stratégique de long terme, déclinée en objectifs opérationnels et en actions concrètes adaptées aux réalités locales.

L'expérience internationale, notamment celle des pays d'Asie du Sud-Est, démontre que le développement agricole ne repose pas seulement sur l'accroissement de la productivité, mais aussi sur l'intégration des chaînes de valeur, la modernisation des infrastructures, la professionnalisation des acteurs et l'innovation à tous les niveaux.

Dans ce contexte, il est certainement essentiel de structurer l'effort de modernisation selon une approche différenciée : les interventions relevant de l'investissement public doivent poser les

fondations (infrastructures, recherche, accès à l'eau, réformes foncières) ; les partenariats public-privé doivent permettre d'accélérer la transformation des filières, la formation, l'organisation des producteurs, la logistique et l'accès à l'énergie ; tandis que l'initiative privée et entrepreneuriale doivent investir pour rendre davantage efficaces les chaînes de valeur jusqu'à la transformation et la commercialisation tout en promouvant l'innovation.

La création d'outils de financement innovants, tels que des fonds de « blended finance » et d'investissement d'impact, s'impose pour alléger et partager le risque, débloquer rapidement des capitaux, attirer les investisseurs privés et renforcer l'impact social et environnemental de chaque dollar investi.

C'est en maximisant les synergies entre ressources publiques, privées et philanthropiques, en adoptant des dispositifs de gouvernance exigeants et en mesurant rigoureusement les résultats obtenus, que l'agriculture et l'élevage africains pourront opérer le saut qualitatif et quantitatif qui s'impose. En intégrant des objectifs sociaux et environnementaux dans les stratégies financières, les investisseurs peuvent non seulement générer des bénéfices économiques, mais aussi créer des conditions propices à un développement durable et inclusif. La coopération entre les investisseurs privés, les gouvernements, les organisations à but non lucratif et les communautés locales est cruciale pour maximiser l'impact de ces initiatives. Ensemble, ils peuvent construire des infrastructures essentielles, assurer l'accès aux services de base, et promouvoir une croissance économique locale stable.

En ce sens, il serait très opportun de procéder à la déclinaison immédiate des orientations stratégiques du présent document en feuilles de route nationales et régionales, accompagnées de mécanismes de pilotage, de suivi et d'évaluation transparents, appuyés sur des politiques d'incitation fortes et des partenariats inclusifs. Seule une telle démarche permettra de faire de l'agriculture africaine un levier de croissance partagée, de création d'emplois et de sécurité alimentaire, tout en répondant aux enjeux de durabilité, de résilience et de souveraineté du continent.

Il est temps de reconnaître le potentiel immense de l'agriculture africaine et de mobiliser les ressources nécessaires pour en faire un moteur de transformation socio-économique. En misant sur l'investissement privé et notamment d'impact en complément de l'action publique, l'Afrique peut non seulement nourrir sa population croissante, mais aussi se positionner comme un acteur clé sur les marchés agricoles mondiaux.

Références bibliographiques

- ACET (African Center for Economic Transformation) (2022) « Climate change and agricultural productivity in Africa ».
- ACIAR (Australian Centre for International Agricultural Research) (2020) « Cassava value chains and livelihoods in South-East Asia », ACIAR Project Report PR148.
- Allaire, G (2002) « L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes », *Géographie Économie Société* 4(2), pp. 155-180.
- Allaire, G (2016) *L'économie de la qualité. Régulation et politique agroalimentaire en France*, Paris : Presse des Mines.
- Allaire, G., Daviron, B. (dir.) (2020) *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme*, Versailles : Éditions Quae, 432 p.
- Araujo Bonjean, C. (2023) « Compte rendu de la conférence sur l'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement », Compte-rendu Ferdi.
- Araujo Bonjean, C. (2023) « Le fragile équilibre de la chaîne de valeur du lait pilotée par les mini-laiteries du Burkina Faso », Document de travail Ferdi P331.
- Araujo Bonjean C., Araujo Bonjean Cl. (2024) « Sécurité alimentaire dans les pays de l'UEMOA : les enseignements des enquêtes EHCVM de 2018/2019 », Rapport FERDI.
- Banque africaine de développement (2020) « Rapport annuel 2020 ».
- Banque africaine de développement (2023) « Rapport 2023 du FAD-16 : le Fonds africain de développement évalue l'impact transformateur de ses interventions en Afrique », *Groupe de la Banque africaine de développement*, publié le 25 novembre 2024 [en ligne]. Disponible sur www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/rapport-2023-du-fad-16-le-fonds-africain-de-developpement-evalue-limpact-transformateur-de-ses-interventions-en-afrique-79141
- Banque mondiale (2013) « Growing Africa: Unlocking the Potential of Agribusiness. Overview ».
- Banque mondiale (2022) « Africa's Pulse ».
- Banque mondiale (2022) « World Development Indicators 2022 », Banque mondiale, Washington.
- Brika, S. K., Bengana, I., Mili, K. (2025) « Study of the impact of climate change on economic growth in North African and Sahel countries », *International Journal of Innovative Research and Scientific Studies*, 8(3), pp. 1–11.
- Cariolle, J (2024) « La connectivité mobile : vecteur de transformations rurales dans l'UEMOA ? », Brève Ferdi B273.
- Christiaensen, L., Demery, L. (2018) « Agriculture in Africa: Telling Myths from Facts », World Bank Group
- CIRAD (2020) « La pauvreté des sols et la faible fertilisation en Afrique masquent les effets du changement climatique sur les cultures », CIRAD, publié le 14 octobre 2020 [en ligne]. Disponible sur www.cirad.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2020/adapter-la-fertilisation-des-cultures-en-afrique-au-contexte-du-changement-climatique
- Conway, G., Pretty, J. N. (1991) *Unwelcome Harvest: Agriculture and Pollution*, Londres : Earthscan, 672 p.
- Conway, G. R., (1997) *The Doubly Green Revolution: Food for All in the 21st Century*, Londres : Penguin Books, 334 p.
- Dorin, B. (2014) « Dynamiques agricoles en Afrique subsaharienne : une perspective à 2050 des défis de la transformation structurelle. Rapport pour la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), Paris ».

- Even, B., Donovan, J. (2017) « Value chain development in Vietnam: A look at approaches used and options for improved impact », *Enterprise Development and Microfinance*, 28, pp. 28-43.
- Fallot, A., Bousquet, F., Dury, S. (2019) « Les paradoxes de la résilience en matière de sécurité alimentaire », *Revue internationale des études du développement*, 239(3), pp. 57-87.
- FAO (2011) « Missing Food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa ».
- FAO (2022) « Annuaire statistique 2022 de la FAO ».
- FAO (2023) « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032 ».
- FAO (2023) « Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et Programme de travail et budget 2024-2025 ».
- FAO, UNICEF, OMS, PAM (2023-2025) « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde ».
- Food Security Information Network (2023) « Global Report on Food Crises (GRFC) 2023 », *Food Security Information Network*, date de publication inconnue [en ligne]. Disponible sur www.fsinplatform.org/global-report-food-crises-2023
- Gafsi, M., Dugué, P., Jamin J.-Y., Brossier J. (2007) *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre : enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Versailles : Ed. Quae, 472 p.
- Global Network Against Food Crises, Food Security Information Network (2025) « Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. En bref » [en ligne]. Disponible sur : www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/RRSAN2024-IB-FR.pdf
- Gravellini, J.-M., (2024) « L'innovation financière au service de l'entrepreneuriat agricole dans l'UEMOA : comment un outil de financement mixte peut appuyer le développement des chaînes de valeur », Brève Ferdi B269.
- Ibihe (2024) « 37^e Sommet de l'Union Africaine : Lutter contre la malnutrition, enjeu crucial pour l'Afrique », *Ibihe*, publié le 17 février 2024 [en ligne]. Disponible sur www.ibihe.org/37-e-sommet-de-l-union-africaine-lutter-contre-la-malnutrition-enjeu-crucial-pour-lafrique/
- Inter-Réseaux Développement (2013) « Bulletin de synthèse n°9 – Politiques agricoles et finances publiques en Afrique : éléments de suivi et d'évaluation depuis Maputo », *Les Synthèses d'Inter-réseaux*. Disponible sur : www.inter-reseaux.org/publication/bulletin-de-synthese-n9-politiques-agricoles-et-finances-publiques-en-afrique-elements-de-suivi-et-devaluation-depuis-maputo/
- Kansime, M. K., Van Asten, P., Sneyers, K. (2021) « Farm diversity and resource use efficiency: Targeting agricultural policy interventions in East Africa farming systems », *NJAS: Wageningen Journal of Life Sciences*, 85(1), pp. 32–41.
- Kombate, S., Nkegbe, P. K., Amegashie, D. P. (2025) « Effet de la participation aux chaînes de valeur mondiales sur la productivité agricole en Afrique de l'Ouest », *African Journal of Agricultural and Resource Economics*, Volume 20, Issue 2, pp. 160-175.
- Landry, S. (2025) « Turning policy into action: Overcoming policy failures and bridging implementation gaps », *Brookings*, publié le 13 janvier 2025 [en ligne]. Disponible sur : www.brookings.edu/articles/turning-policy-into-action-in-africa/
- Malhotra, S., De Brauw, A., Bulte, E., Anisimova, E (2022) « Améliorer les chaînes de valeur agricoles africaines », *Portail de la sécurité alimentaire*, publié le 22 janvier 2022 [en ligne]. Disponible sur : ssa.foodsecurityportal.org/fr/node/1868
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2021) « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030 ».
- OXFAM, « Famine dans la Corne de l'Afrique et au Sahel : la pire crise depuis 1945 », 30 mars 2023 [en ligne]. Disponible sur : www.oxfamfrance.org/humanitaire-et-urgences/aggravation-de-la-faim-urgence-dans-la-corne-de-lafrique-et-au-sahel/

- Paillard S. (ed.), Treyer S. (ed.), Dorin B. (ed.) (2016) *Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Versailles : Ed. Quae, 295 p.
- Pickson, R. B., Boateng, E. (2022) « Climate change: a friend or foe to food security in Africa? » *Environ Dev Sustain* volume 24, pp. 4387-4412.
- Pretty, J. N. (1997) « The sustainable intensification of agriculture » in *Natural Resources Forum*, Vol. 21, N° 4, pp. 247–256.
- Rastoin, J.-L., Gherzi, G. (2010) *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Versailles : Éditions Quae, 584 p.
- Soulé Adam, N., Temple, L., Mathé, S. et Blundo Canto, G. (2023) « Trajectoires et services supports d'innovations agroécologiques dans un pays en développement » *Économie rurale*, 386(4), pp. 45-66.
- Sultan B., Roudier P., Traoré S. (2015) « Les impacts du changement climatique sur les rendements agricoles » in Sultan B. et al. (ed.), *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*, Marseille : IRD éditions, pp. 209-225.
- Triki, T., Faye, I. (2013) « Financial Inclusion in Africa », African Development Bank Working Papers. Ils analysent le lien entre secteur privé, structuration des filières et développement rural équitable.
- UNEP (2022) « Annual Report 2021 ».
- UNEP (2023) « Rapport 2023 sur le déficit de l'adaptation au climat ».
- UNICEF (2025) « Sommet Nutrition for Growth 2025 (N4G) », *UNICEF*, publié le 24 mars 2025 [en ligne]. Disponible sur www.unicef.fr/article/sommet-nutrition-for-growth-2025-agir-ensemble-pour-lutter-contre-la-malnutrition/

“Sur quoi la fondera-t-il l’économie du monde qu’il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la justice ? Il l’ignore.”

Pascal



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l’influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 43 97 64 60